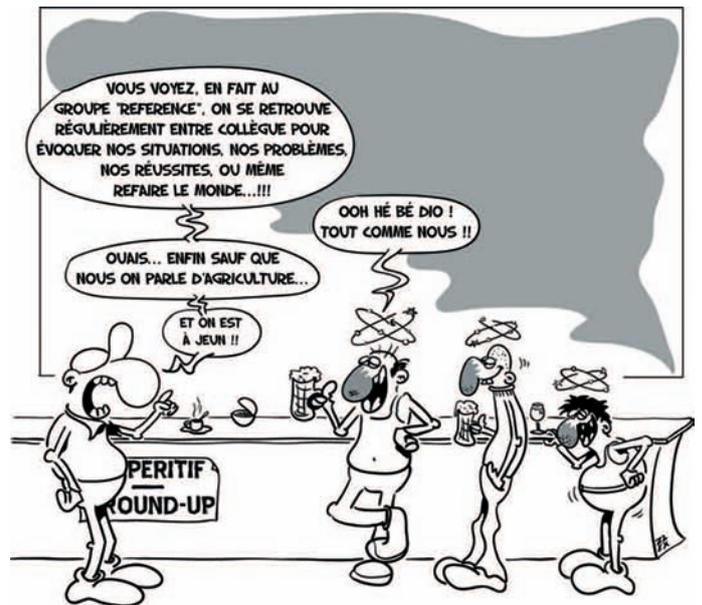


## Fermes Références : les coûts de production examinés à la loupe

Au sein d'une filière, le coût de production permet de situer le maillon production dans le contexte économique tant en France qu'à l'international. A l'échelle de l'exploitation, il enrichit le diagnostic de fonctionnement. En effet, il amène à mesurer l'impact de tous les facteurs de production, à apprécier la rémunération du travail et à calculer le prix de revient qui positionne l'exploitation face au marché. Une analyse approfondie des coûts de production a été conduite sur les résultats 2011 des 60 fermes suivies en Références en Aveyron ; les particularités de l'année ne remettent absolument pas en cause les enseignements généraux. Au delà des chiffres, les agriculteurs réunis dans les trois groupes Références donnent leurs perceptions de cette nouvelle approche.



### Comprendre la méthode

#### S'approprier le raisonnement et le vocabulaire

Cette méthode, d'abord décrite dans son approche comptable, a été mise au point par l'Institut de l'Élevage. Elle contribue à l'analyse des résultats économiques d'un atelier d'élevage. Nécessité est de s'approprier le vocabulaire utilisé étant donné la précision des définitions et les risques de confusion.

Le **coût de production** (voir graphique en page suivante) est le cumul de tous les postes de charges nécessaires pour produire dans un atelier d'élevage. Son montant est ramené à l'unité de produit principal, le lait (aux 1000 l vendus) ou la viande (aux 100 kg de Viande Vive produite en bovin viande, au kg de carcasse d'agneau en ovin viande). Les charges sont de plusieurs natures : opérationnelles pour l'«approvisionnement des animaux» que sont les achats des fourrages et concentrés, l'«appros des surfaces» avec les engrais, semences et phytosanitaires des surfaces fourragères

et céréales consommées par le troupeau, et les frais d'élevage (vété, reproduction, suivis techniques, paille, Fodsa). S'y ajoutent, pour la part affectée à l'atelier, des charges de structure telles les dépenses et les amortissements en matériel et bâtiment, les frais de gestion, les charges de salariés, le fermage et les frais financiers. Cette méthode comptabilise en plus les charges supplétives : il s'agit de la rémunération du capital d'exploitation appartenant à l'exploitant (comme si le montant était «placé» sur un compte bancaire rémunéré) et des terres en propriété en leur attribuant un fermage fictif, ainsi que le travail pris à un niveau de 1,5 SMIC brut par UMO exploitant. Alors, la comparaison entre différentes situations est permise.

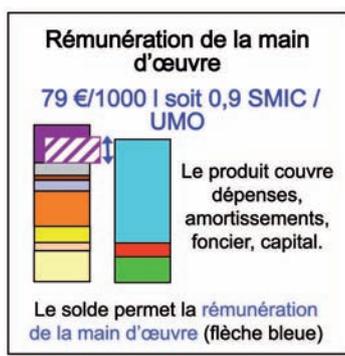
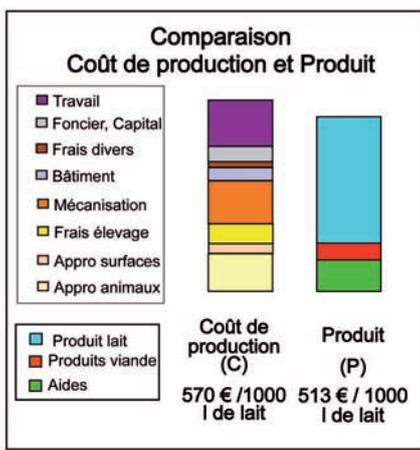
Engager un coût de production génère un **produit** composé du produit principal, lait ou viande, de produits annexes comme la viande en production laitière, et des aides y compris structurelles affectées à l'atelier analysé. En fait, la valeur du produit principal n'est autre que le prix de vente en lait ou assimilable à ce prix en viande.

Mettre en comparaison le **coût de production** et le **produit** donne une appréciation de l'impact relatif de chaque composante. Et permet d'aviser au premier coup d'œil du niveau de **rémunération de la main d'œuvre exploitant** par rapport à la convention retenue de 1,5 SMIC par UMO. Ainsi, dans la représentation schématique, si la colonne produit est supérieure à la colonne coût, la rémunération permise de la main d'œuvre est au delà de 1,5 SMIC par UMO. Elle sera en deçà pour la situation inverse. Cette rémunération se calcule précisément en nombre de SMIC par UMO mais aussi en montant par unité produite.

De plus, le **coût de production** est couvert en partie par des aides et des produits annexes. Le reste correspond au prix auquel il faudrait vendre le produit pour payer l'ensemble des charges y compris les charges supplétives : c'est le **prix de revient** du produit principal. C'est donc ce prix qui peut être confronté au prix de vente.

## Atelier laitier

300 000 litres de lait produits  
1,6 UMO affectés à l'atelier



### Une approche trésorerie pour une analyse plus personnalisée

A la méthode décrite sous un angle comptable correspond une version trésorerie. Il n'est plus question de charges mais de dépenses. Parmi les postes de coût, «appro» animaux et surfaces, frais d'élevage, dépenses liées à la mécanisation ou au bâtiment, frais de gestion sont identiques. Le cumul «amortissements plus frais financiers» est remplacé par les annuités. Le foncier ne génère que des dépenses d'entretien et de fermage. Il n'y a plus de prise en compte de rémunération ni des terres en propriété, ni du capital propre. Le travail est, de manière

normative, toujours pris en compte à hauteur de 1,5 SMIC brut par UMO exploitant. Côté produit, rien ne change.

Le vocabulaire se modifie en parallèle, il sera question de **coût de fonctionnement, de prix de fonctionnement, de rémunération permise par la trésorerie.**

Selon l'objectif d'utilisation de la méthode, le choix portera sur l'une ou l'autre des approches. Dans un but de comparaison de plusieurs élevages ou de négociation commerciale, l'approche

## Analyse détaillée et commentaires

### Composition du coût de production et du produit

Dans le coût de production, les charges supplétives ont un poids variable selon les productions. Le tableau joint donne leur importance dans sept familles de productions herbivores : les 5 productions classiques mais en distinguant les ovins lait en agriculture biologique et les éleveurs bovins lait de la Coopérative Jeune Montagne.

Pour la suite de ce zoom, les charges supplétives ont été exclues. Ce choix est dicté par la volonté d'analyser les postes

de charges habituels qui composent le coût de production (charges opérationnelles et de structure), sans les atténuer dans leur représentation par 25 ou 35 % de charges supplétives.

Les productions sont classées sur le cumul des trois postes principaux : alimentation (troupeau + surfaces), frais di-

## La méthode : qu'en pensent les agriculteurs en Références ?

«Parler de coût de production présente de réels intérêts, la représentation visualise bien tous les postes. La méthode développée sous l'angle comptable a le gros avantage de faciliter les comparaisons entre exploitations. Mais, analyser une situation selon cette nouvelle formule ne permet pas de tout voir ; la marge brute, l'efficacité... sont à conserver.»

«Intégrer la rémunération du travail dans le coût est nouveau ; très logique puisque le but est bien de se rémunérer. Pourquoi retenir 1,5 SMIC/UMO ? Oui pour une norme identique à tous mais chacun peut être amené à personnaliser en-deçà ou au-delà.»

«Prendre aussi en compte la rémunération des terres en propriété et des capitaux propres, bien entendu pour négocier le prix de vente ! Toutefois, les situations d'acquisition de ces capitaux sont très diverses, héritage, emprunt, acquisition progressive ou brutale... et, s'il avait fallu envisager de les rémunérer dans leur intégralité, certains d'entre nous ne seraient plus agriculteurs aujourd'hui.»

«L'approche trésorerie, avec la notion de coût de fonctionnement et trésorerie disponible, est plus proche de notre vécu au quotidien. Entre agriculteurs, les repères seront totalement différents en fonction du financement des investissements par autofinancement ou emprunt.»

comptable sera préférée car elle intègre vraiment tous les facteurs de production. Pour analyser une situation individuelle, son disponible, sa capacité de résistance, l'approche trésorerie est plus expressive.

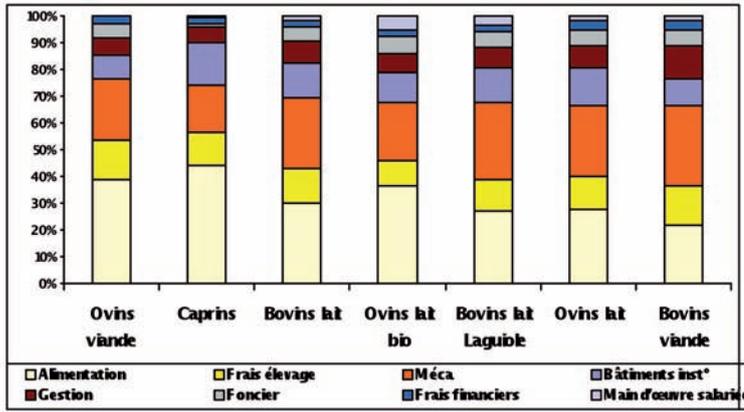
vers d'élevage et mécanisation. Ces trois postes représentent de 65 à 75 % des charges. Ils dépendent à court ou moyen terme des choix techniques et de gestion de l'éleveur.

Dans le poste mécanisation, les amortissements du matériel sont en moyenne à 50 % du total. Ce pourcentage est d'au-

	Ovins viande	Caprins	Bovins lait	Ovins lait bio	Bovins lait Laguiole	Ovins lait	Bovins viande
Coût de production	11,86 € /Kg carc.	792 € /1000 l	556 € /1000 l	1843 € /1000 l	706 € /1000 l	1541 € /1000 l	441 € /100 Kg VV *
Part des charges supplétives	39,5 %	24,2 %	25,8 %	25,6 %	24,7 %	31,4 %	32,9 %

\* kg de Viande Vive

## Importance relative des postes de charges

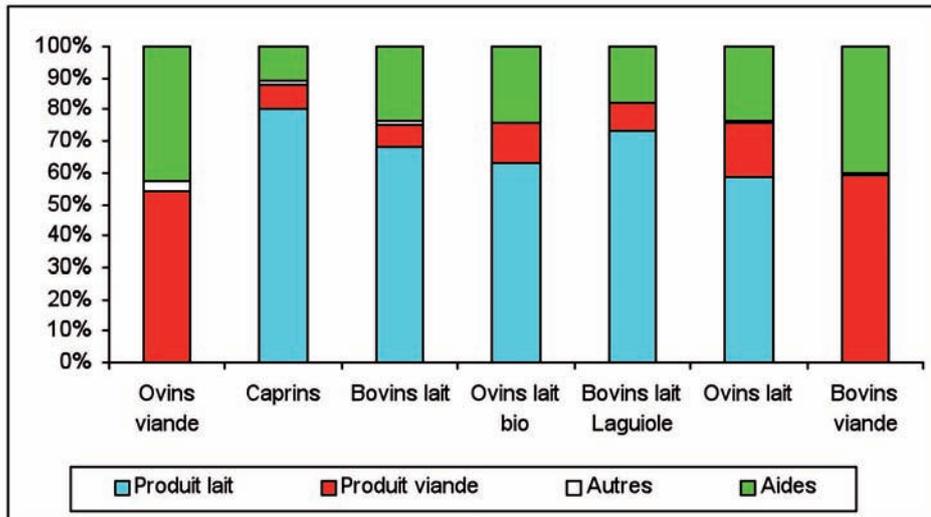


tant plus élevé que le système repose sur des pratiques moins intensives et a une part importante de prairies naturelles, donc avec moins d'intrants (carburants, engrais, semences).

Le poste bâtiment et installations pèse moins dans les productions viande. Notons qu'il est constitué pour environ 70 % d'amortissements et pour 20 % des

Dans le produit, la vente du lait représente 60 % du total en ovins, 70 % en bovins et 80 % en caprins. Les aides des ateliers lait sont autour de 20 % du produit excepté en caprins où elles ne représentent que 11 %. Dans les productions de viande, les aides sont autour de 40 % du produit.

## Importance relative des postes de produit



## Regard sur les prix de revient

Comme pour les résultats 2010 présentés dans Aveyron Références n°2, nous pouvons compter les élevages où le prix de revient de l'atelier est inférieur ou très proche du prix de vente. Cette année près de 6 élevages sur 10 sont dans ce cas : ils couvrent donc leurs charges y compris supplémentaires et ont de ce fait une rémunération au moins égale à un 1,5 SMIC par UMO. Seuls les élevages caprins ont décroché par rapport à ce critère.

Ovins viande	Caprins	Bovins lait	Ovins lait bio	Bovins lait Laguiole	Ovins lait	Bovins viande
6,56 € / Kg carc.	643 € / 1000 l	390 € / 1000 l	1138 € / 1000 l	502 € / 1000 l	932 € / 1000 l	279 € / 100 Kg VV *

\* kg de Viande Vive

charges en entretien, eau et électricité.

Les autres postes varient très peu d'une production à l'autre.

Il s'agit ici de moyennes par production qui peuvent masquer des écarts entre situations.

## Zoom par production

### • En bovin lait, adapter le coût de production à la valorisation

Dans les 14 exploitations suivies, les dépenses et amortissements engagés pour vendre 1000 l de lait représentent 418 € en moyenne. Avec 140 € comptabilisés pour rémunérer le capital et surtout le travail des exploitants, le coût de production s'élève à 558 €/1000 l de lait, une moyenne entre un minimum observé de 435 € et un maximum de 735 €/1000 l. Ces engagements permettent d'obtenir un produit total de 552 €/1000 l en moyenne, avec des extrêmes de 400 à 800 €.

Ce produit permet de rémunérer le travail à hauteur de 104 €/1000 l pour la situation moyenne, avec une variation de 0 à 240 €/1000 l à mettre en lien avec le volume de lait vendu et le nombre de personnes à rémunérer.

Les déterminants principaux de cette rémunération du travail semblent être la valorisation du lait en filière classique ou démarche qualité, la gestion des charges, tout particulièrement, le niveau d'autonomie alimentaire et l'équipement en mécanisation. L'intensification laitière, mesurée par la densité laitière à l'hectare et le lait par vache, joue également un rôle majeur au travers de la dilution ou non des charges et des aides ramenées aux 1000 l. Ces éléments sont combinés selon plusieurs profils d'exploitation dont 3 exemples sont détaillés, tous en situation de saine gestion.

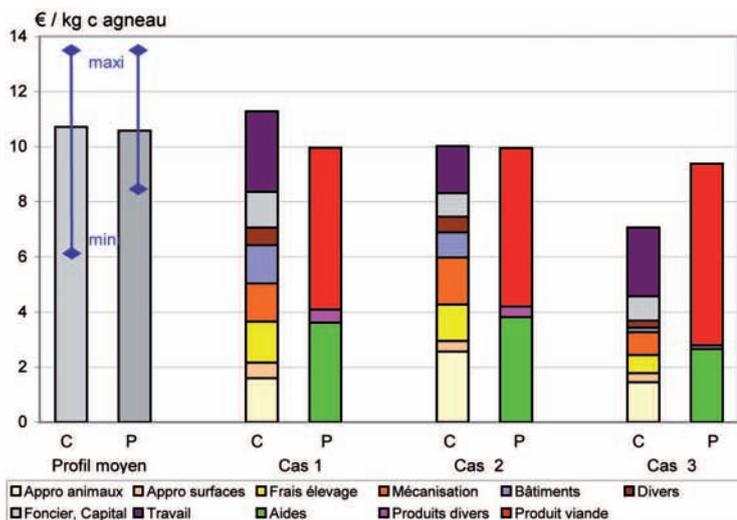
**Cas 1 : Exploitation intensive en filière classique et volume livré conséquent (710000 l).** L'intensification animale à 9700 l/vache obtenue avec autonomie et concentrés optimisés et l'intensification des surfaces (7500 l/ha SAU) induisent un coût alimentaire par litre contenu, des frais d'élevage, des charges de mécanisation et autres structures diluées par le volume. Les aides et le produit viande sont eux aussi dilués par le volume. Avec un prix du lait de 339 €/1000 l en 2011, la rémunération du travail est permise à hauteur de 99 €/1000 l.

**Cas 2 : Gestion très économe en agriculture biologique.** La volonté de restreindre les charges a généré un système économe grâce au pâturage et à la place donnée aux légumineuses, encore ac-





## Ovin viande : coût de production et produit



### Trois profils expriment la diversité des situations :

**Cas 1 :** Le produit est dans la moyenne à la fois grâce au prix de vente des agneaux à 5,87 €/kgc et à la part d'aides. Au sein de l'échantillon ovin viande, cet élevage est relativement autonome avec 76 % des aliments produits (fourrages plus concentrés). La faible productivité de 162 kgc/UGB conduit à un coût de production plus élevé ; il annule complètement l'effet positif escompté de l'optimisation des équipements, stratégie de cet éleveur. La rémunération permise n'est que de 1,6 €/kgc.

**Cas 2 :** Le produit est également similaire à la moyenne, avec un prix de vente à 5,75 €/kgc. Avec 236 kgc/UGB,

**Cas 3 :** Il conjugue une bonne productivité de 236 kgc /UGB, une forte autonomie (79% des fourrages et concentrés produits) et la maîtrise des charges de structure. Le coût de production est réduit à 7 €/kgc. Le produit de 9,4 €/kgc est inférieur à la moyenne : en cause, les aides diluées par la productivité sachant que le prix de 6,6 €/kgc est dopé par quelques ventes d'agnelles reproductrices. Ce cumul de coût et produit plutôt bas permet tout de même une rémunération de 4,8 €/kgc.

### • En caprin, des profils similaires mais des rémunérations décalées

Les 4 élevages suivis ont des profils assez homogènes. Le prix du lait est très proche : 580 à 615 €/1000 l, les aides

la productivité animale est satisfaisante. Mais, les postes de charges de structure restent élevés. De plus, le manque d'autonomie (43% des aliments sont achetés) accroît lui aussi le coût de production. La rémunération permise plafonne, là aussi, à 1,6 €/kgc.

sont quasi identiques, seule la part viande s'accroît avec la vente de chevreaux engraisés ou de reproducteurs et explique les écarts de **produit de 700 à 840 €/1000 litres de lait**. Le **coût de production** varie aussi entre **700 et 860 €/1000 l**. La dépense en « appro animaux » a un impact majeur : elle est proportionnelle au manque d'autonomie, relativement forte dans ces élevages caprins. Les autres postes sont sensiblement identiques, hormis pour le cas 4 où le travail présente une valeur inférieure : la productivité  $\gamma$  est de 215000 l par UMO contre moins de 150000 l dans les 3 autres situations. La production par chèvre ne semble pas avoir d'effet sur ces repères, dans la limite des productivités de même ordre de 750 à 900 l/chèvre pour ces 4 élevages.

Malgré les faibles variations tant sur le produit que sur le coût, la rémunération permise présente des écarts non négligeables de 80 à 180 €/1000 l.

### Données économiques : commentaires des agriculteurs en Références

Ces cas ont été présentés en parallèle, filière par filière, au cours de réunions des groupes références, les agriculteurs ont émis quelques remarques pertinentes en visualisant chaque poste de coût et de produit.

« En bovin viande, les aides représentent plus que le travail pris à 1,5 SMIC /UMO. Mais, le schéma nous montre que sans les aides, il faudrait doubler le prix de vente. »

« En bovin lait, il nous reste finalement assez peu par litre de lait en proportion du total du produit. »

« Tout achat de fourrage a un poids énorme dans le coût de production. Cela peut aller jusqu'à faire basculer une situation. »

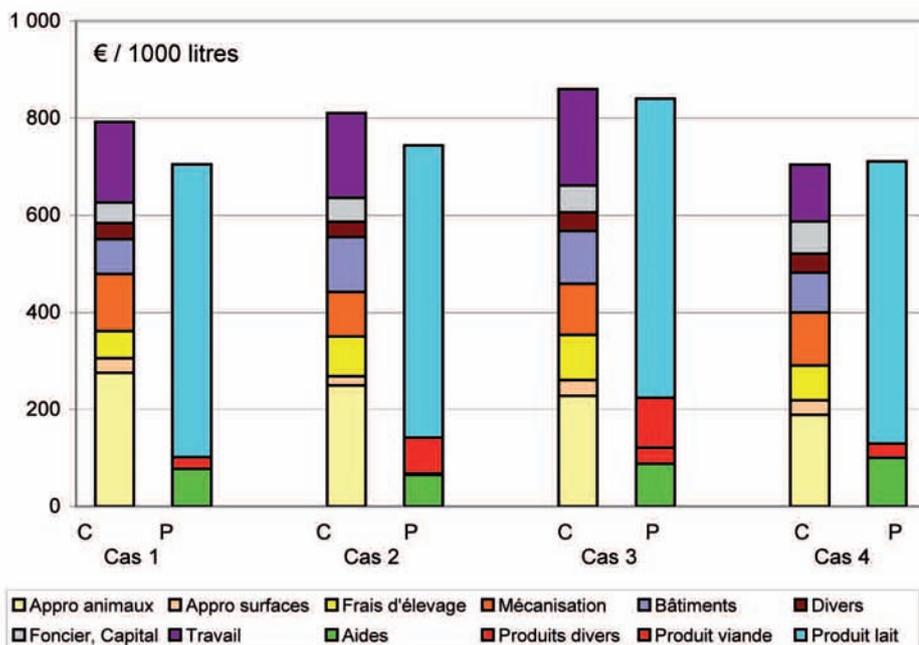
« Attention à tout dérapage en charges : les charges que je n'ai pas, c'est mon revenu »

« La mécanisation et le bâtiment expliquent parfois un coût plus élevé, et ils sont souvent engagés pour longtemps. »

« Il ne faut pas avoir des bâtiments trop sophistiqués, sinon ils coûtent. »

« Tout investissement devrait être raisonné par la production qu'il va engendrer, et pourtant, quelquefois, la fiscalité fait dérapager... »

## Caprin : coût de production et produit



## Autonomie et économie

Le critère d'autonomie globale permet d'approcher la dépendance alimentaire d'une exploitation. Il prend en compte les fourrages achetés et consommés (y compris la paille alimentaire) mais aussi les concentrés. L'autonomie se définit donc par le pourcentage des aliments produits par l'exploitation sur la consommation totale des troupeaux.

Ce ratio varie dans les fermes références, en 2011, entre 50 % et 100 %. Certaines exploitations achètent la moitié de leurs besoins totaux en fourrages et concentrés, d'autres sont complètement autonomes. Il n'y a pas de productions plus sensibles que d'autres : toutes ont été concernées par des déficits alimentaires sur cette année.

Les charges opérationnelles animales varient fortement en fonction de cette autonomie. Ainsi par exemple, quand on passe, en ovins lait, d'un niveau d'autonomie de 90 % à une autonomie autour de 70 %, les charges opérationnelles animales augmentent de 300 € /UGB. Pour la même variation d'autonomie, chez les bovins lait ou viande, on s'approche de 200 € /UGB d'augmentation de charges.

La recherche d'autonomie est donc prépondérante pour améliorer ses résultats économiques. Elle passe par un travail sur le potentiel fourrager des exploitations et plus précisément sur les surfaces en herbe stockées et pâturées.

Cela dit, les élevages qui dépensent plus par UGB sur le plan opérationnel et structurel, produisent également plus (toujours par UGB) et ce, quelle que soit la production dans notre échantillon.

Cependant, augmenter les charges par UGB détériore nettement l'efficacité du système. Cette efficacité est donnée par le ratio EBE hors main d'œuvre et foncier sur production totale (ne pas prendre en compte la main d'œuvre ni le foncier permet d'atténuer les particularités des exploitations). On est en droit de penser que pourvu que la production soit suffisante et même si l'efficacité baisse, le revenu s'améliore avec l'augmentation de production. Or, nous constatons, dans les exploitations du Réseau Références, que la rémunération se détériore très fortement quand l'efficacité globale baisse.

Alors, ne faut-il donc pas produire plus ? prudence ! une observation plus précise des fermes prouve que certaines ont,

pour un niveau d'efficacité donné, une bien meilleure rémunération que d'autres. Ce sont des éleveurs qui, quels que soient leurs objectifs de production, ont mis en équilibre les volumes avec leur capacité de travail et les investissements nécessaires pour assurer ces volumes.

## Rémunérer son capital et ses terres ?

Le coût de production intègre la rémunération du capital propre et des terres en propriété. Ainsi, la question est ouverte au sujet des besoins en capitaux nécessaires au système et à leur financement, tout particulièrement à la part détenue en propre par l'exploitant lui-même. Si le produit permet de rémunérer cette part tout en dégagant un « salaire », on peut supposer, lors de la transmission, que le repreneur pourra envisager plus sereinement la reprise du capital.

### Quel est le capital des exploitations suivies en Référence ?

En moyenne le montant du bilan des exploitations est de 360000 €. Les capitaux propres (y compris les comptes associés) représentent 203000 € (56% du bilan). Les dettes s'élèvent à 157000 € soit 44% du bilan.

Ces éleveurs ont, en moyenne, un total de bilan de 4197 €/UGB. Les productions laitières ont un montant par UGB supérieur aux productions de viande bovine et ovine.

Le taux d'endettement est très variable entre exploitations, à relativiser car il dépend du stade de vie de l'entreprise c'est à dire à la fois du montant des investissements, des amortissements déjà pris en compte et des emprunts restant à honorer.

		Bovins lait	Bovins viande	Caprins	Ovins lait	Ovins viande
Montant du bilan /UGB	Minimum	2369 €	2670 €	4412 €	2235 €	1104 €
	Maximum	10352 €	5525 €	6672 €	7385 €	4965 €
	<b>Moyenne</b>	<b>5176 €</b>	<b>3794 €</b>	<b>5188 €</b>	<b>4206 €</b>	<b>2598 €</b>
Taux d'endettement	Minimum	9 %	14 %	31 %	10 %	36 %
	Maximum	86 %	58 %	66 %	85 %	85 %
	<b>Moyenne</b>	<b>39 %</b>	<b>36 %</b>	<b>47 %</b>	<b>47 %</b>	<b>59 %</b>

Rémunération du capital et foncier /UGB	Minimum	199 €	124 €	192 €	124 €	104 €
	Maximum	514 €	391 €	250 €	630 €	218 €
	<b>Moyenne</b>	<b>280 €</b>	<b>216 €</b>	<b>213 €</b>	<b>284 €</b>	<b>182 €</b>

## Rémunérer son capital et ses terres : points de vue des agriculteurs en Références

«L'intégration d'une rémunération du capital et du foncier en propriété ne nous choque pas. Il est intéressant de l'intégrer dans la réflexion»

«Dans les sociétés, en particulier entre tiers, ces notions sont prises en compte dans le cadre des mises à disposition, cela paraît normal qu'on les retiennent pour se comparer entre exploitations»

«Quand j'investis pour améliorer mes conditions de travail, j'augmente le capital de mon exploitation, pour autant, je n'en attends pas de rémunération supplémentaire»

«En général, la rémunération du capital n'est pas notre priorité. A partir du moment où nous obtenons le revenu souhaité sur notre exploitation, nous considérons que c'est suffisant»

## Que représente la rémunération du capital ?

Dans le calcul de coût de production, on intègre un montant pour rémunérer les capitaux propres et le foncier.

Le poste capital et foncier pris en compte dans le coût de production est constitué :

- des frais financiers
- des fermages à des tiers
- d'une rémunération attribuée aux terres en propriété ou mises à disposition par les associés à la société
- d'une rémunération calculée du capital propre

Le montant moyen par UGB est de 247 €. En toute logique, les systèmes ovin et bovin lait ont un montant supérieur aux autres à cause du capital par UGB plus élevé.

Les éléments calculés forfaitairement, relatifs aux terres en propriété et au capital propre, représentent 48% du montant du poste foncier et capital.

Les 52% restant sont des dépenses réelles pour les exploitations, soit 128 €/UGB en moyenne.

## Quelle rémunération du travail ?

Les suivis de 55 fermes, centrés sur leur troupeau principal, donnent l'indication de la rémunération permise pour les exploitants. A part quelques exceptions en deçà ou au delà, la plage de variation s'étend de 0,5 à 2,5 SMIC par UMO, et cela dans toutes les productions. A noter que la valeur de 1 SMIC annuel est 16700 € en y intégrant la couverture sociale.

Comment lire le graphe ? Il positionne chaque atelier dans sa filière par rapport à un indice 100 pour le coût de production et 100 pour le produit ; il précise le niveau de rémunération au travers de la légende de forme : carré entre 1 et 1,7 SMIC/UMO, rond en deçà de 1 et triangle au delà de 1,7.

On constate, dans cette analyse, que le coût de production varie largement du

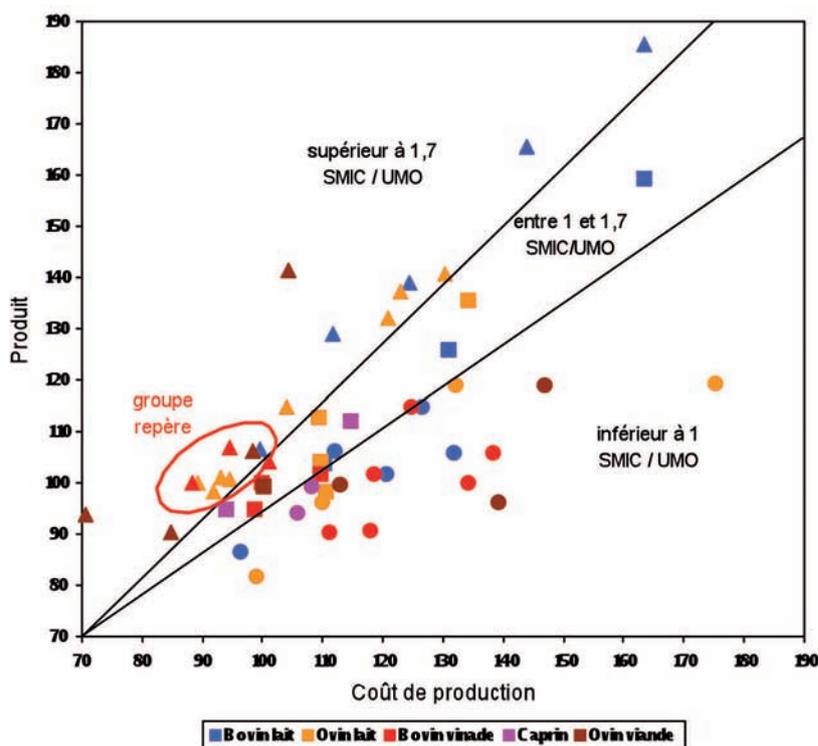
simple au double ; pour le produit, les écarts sont moindres hormis les valorisations par les filières spécifiques bio ou AOC Laguiole qui correspondent aux produits les plus élevés.

Le groupe repère (entouré en rouge) est constitué d'élevages de toutes les filières. Ils ont un produit bas mais un coût de production également bas. Ils disposent d'une rémunération au delà de 1,5 SMIC par UMO. Ces situations correspondent à des quantités produites par UMO moyennes à élevées au sein de l'échantillon.

Sur le graphe, en se déplaçant à l'horizontale à partir du groupe repère, le coût de production s'accroît mais pas le produit. Alors, la rémunération de la main d'œuvre va décroissant. En effet, la faible rémunération permise par unité de produit est fréquemment accentuée par une productivité moyenne à faible par UMO pour ces cas-là.

Les filières viande, bovines et ovines, hormis la vente directe ou de reproducteurs, semblent être plafonnées par le produit. Seule la limitation du coût de production leur permet d'accéder à une rémunération satisfaisante.

Parmi les éleveurs laitiers ovins et bovins, les producteurs en bio ou AOC Laguiole, bien qu'ils aient un coût de production élevé et un volume produit par UMO relativement faible, obtiennent une rémunération plus élevée grâce à la valorisation de leur production.



*Claudine Murat,  
Jean-Christophe Vidal  
et Michel Weber,  
à partir des suivis  
réalisés par  
les conseillers de  
la Mission Références.*

## Rémunérer son travail : avis des agriculteurs en Références

«La productivité de la main d'œuvre est faussée dans toutes nos exploitations, très nombreuses, où des bénévoles participent activement au travail. Leur contribution est inestimable, ils effectuent de menus travaux ou de la surveillance qui seraient mal ou pas réalisés. Parfois même, sans leur présence, l'exploitation ne tournerait pas».

«A taille d'élevage comparable, le nombre de personnes à rémunérer et le volume de production n'ont aucun lien. Dans les structures familiales, cet état serait subit comme conséquence de l'évolution de la structure et de la main d'œuvre. Ainsi, la rémunération de la main d'œuvre s'améliorera quand un parent prendra sa retraite et qu'il restera une seule personne à rémunérer.»

«La productivité de la main d'œuvre s'accroît au fil du temps grâce à des équipements. Spontanément, produire plus est évoqué comme facteur d'amélioration. Mais, aujourd'hui, ne sommes-nous pas dans la fuite en avant avec, par exemple, toujours plus de lait par personne ? Ce repère, c'est le critère de compétitivité, le seul valable pour les acheteurs.»

«La productivité, est-elle une fin en soi ? Le plus important est de rechercher un volume de production en correspondance avec le bon équilibre entre travail, revenu et famille.»